

Transcription Doc 2

1. La France considère tous ses habitants de la même façon, où qu'ils vivent sur son territoire. Elle respecte ce à quoi ils croient, leurs idées et leurs religions.
2. La France n'impose pas de religion et n'en interdit aucune.
3. En France, les habitants peuvent exprimer librement leurs idées ; mais toujours dans le respect de celles des autres et de la loi.
4. Ce respect permet à toutes celles et ceux qui habitent en France de vivre en paix les uns avec les autres.
5. La République française veille à l'application de ses principes dans toutes les écoles.
6. L'école te permet de grandir et de te construire, en te protégeant des pressions et de l'influence de ton entourage.
A l'école, tu apprends à penser librement et par toi-même.
7. À l'école, tu étudies les mêmes matières que tous les élèves de France.
Partager les mêmes connaissances est important pour se comprendre et vivre dans le même pays.
8. À l'école, tu as le droit de dire ce que tu penses, à condition de respecter les autres.
Les insultes et les mots racistes sont interdits.
9. A l'école, personne n'a le droit de t'insulter et de te faire violence. Personne ne peut être exclu à cause de sa religion, de son sexe ou de sa couleur de sa peau.
10. Les adultes qui travaillent dans l'école sont là pour faire respecter les principes de la république. Ils les respectent eux-mêmes, te les enseignent et en parlent à tes parents.
11. À l'école, les adultes n'ont pas le droit d'exprimer leurs opinions religieuses ou politiques aux élèves.
12. Aucun élève ne peut refuser de suivre un enseignement ou une consigne sous prétexte que sa religion ou ses idées politiques le lui interdisent.
13. Aucun élève ne peut refuser de respecter les règles de l'école au nom de sa religion.
14. Aucun élève n'a le droit, pour se faire remarquer, de porter des signes mettant en avant sa religion.
15. Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.